

Partir en Angleterre en M1 (ERASMUS)

Par ilea, le 13/03/2012 à 08:52

Bonjour,

Je suis actuellement en L3 droit privé à la Faculté de Droit de Montpellier et j'ai été sélectionnée pour effectuer mon M1 à l'université de Newcastle Upon Tyne au Royaume-Uni pour l'année 2012-2013.

Certaines personnes m'avaient conseillé de partir en L3 parce que les profs n'aiment pas apparemment qu'il y est une coupure entre M1 et M2... D'autres m'avait conseillé de partir en M1 parce que les profs n'aiment pas qu'on parte pendant la L3 qui est l'année la plus dure... (du moins le S5 à Montpellier). Bref j'ai finalement décidé de partir en M1 mais à présent je me pose beaucoup de questions.

Je dois choisir mes matières et donc mon M1 à la fac de Montpellier. Je voulais faire le M1 droit des affaires pour après faire un M2 plutôt tourné à l'international (DCI, M2 juriste d'affaires internationales,...) ou alors un DJCE. Je sais que certains redoublent leur M1 en rentrant en France mais est-ce vraiment nécessaire ? Si je prend M1 droit des affaires, je ne risque pas d'être bloquée ou de faire un M2 qui ne me convient pas ? En fait, j'ai vraiment pas envie de faire droit des affaires en Angleterre, de rentrer et de devoir un autre master 1 que celui de droit des affaires parce qu'on ne peut pas faire 2 fois le même....

Je précise que j'ai eu plusieurs fois la mention en licence, que je n'ai jamais redoublé et que pour l'instant (je vais essayer de ne pas me porter la poisse) je ne suis jamais allée aux rattrapages.

Merci d'avance pour vos réponses,